

Image not found or type unknown



Son bloqué en compte séquestre

Par **Josiane64**, le **17/07/2019** à **13:26**

Bonjour j'ai cédé mon fond de commerce le 15 mars les fonds sont donc en compte séquestre chez le notaire il m'a appelé aujourd'hui 17 juillet pour me dire que les fonds seront bloqués jusqu'au 15 octobre parce que ma comptable n'a pas déposé les comptes dans les délais légaux il se trouve que je n'ai plus d'économie plus d'argent et que je ne peux pas racheter un fond de commerce parce que mes fonds sont bloqués pouvez-vous me dire ce que je dois faire si je peux avoir une avance merci de ces renseignements